

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Studio Elsa Pilates Yoga – Saison 2026/2027

Réunion – www.elsapilatesyoga.com

Article 1 – Calendrier et Planning

Le planning des cours est établi à la rentrée scolaire (début août) pour la saison complète. Il peut évoluer en cours d'année en raison de circonstances exceptionnelles (cyclone, contraintes logistiques, etc.), avec d'éventuelles modifications de lieux, d'horaires ou d'intervenants.

Le planning à jour est toujours consultable sur : www.elsapilatesyoga.com

- Saison 2025/2026 : du 11 août 2025 à fin juin 2026, hors vacances scolaires.
- Saison 2026/2027 : de mi-août 2026 à fin juin 2027, hors vacances scolaires.

Les cours ont lieu du lundi au samedi, voire le dimanche selon le planning. Pendant les vacances scolaires et les jours fériés, les cours réguliers sont suspendus, sauf annonce exceptionnelle de maintien. Le Studio se réserve le droit d'annuler ou de reporter un cours si le nombre d'inscrits est inférieur à 5 participants, ou en cas d'absence de l'enseignant(e). Dans ce cas, les crédits sont recrédités automatiquement sur le compte de l'élève.

Article 2 – Formules & Tarifs

Tous les tarifs sont indiqués TTC. Ils sont susceptibles d'évoluer en cours d'année ; les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date d'achat.

► Règle commune à toutes les formules

- Réservation obligatoire à l'avance via l'application ou le site web.
- Annulation obligatoire au moins 24h avant le cours (sinon le crédit est automatiquement déduit).
- Toutes les formules sont nominatives, non cessibles et non remboursables, quelle que soit la date de souscription.
- Vous ne pouvez pas transférer votre place à une autre personne (sauf formule Duo, voir ci-dessous).
- Chaque formule est activée immédiatement lors du paiement et vous ne pouvez pas demander de remboursement et renoncez de fait expressément à votre droit de rétractation

► Formules Découverte

Idéal pour tester avant de s'engager. **Un cours découverte tapis et un cours découverte Reformer , OU un Pass Découverte (non cumulable avec les cours découverte à l'unité).**

Formule	Prix	Validité
Cours Découverte Tapis (1 cours)	10 €	3 semaines
Cours Découverte Reformer (1 cours)	25 €	3 semaines
Pass Découverte (3 crédits mixtes)	29 €	3 semaines
Pass Découverte (3 Reformer)	60 €	3 semaines

► Carnets de cours

1 cours tapis = 1 crédit | 1 cours reformer = 2 crédits. Accès à tous les cours collectifs hors ateliers spéciaux.

Formule	Prix	Validité
Carte 1 cours tapis	15 €	3 semaines
Carte 1 cours reformer	30 €	3 semaines
Carnet 10 crédits mixtes	140 €	5 mois
Carnet 20 crédits mixtes	260 €	7 mois
Carnet 30 crédits mixtes	360 €	10 mois
Carnet Duo 40 crédits (partageable)	520 €	10 mois

Spécificité Carnet Duo : vous pouvez partager votre carnet avec une personne de votre choix (amie, partenaire, membre de la famille, etc.) différente à chaque cours. Les deux personnes doivent impérativement assister au même cours ensemble. Il n'est pas possible que votre invitée vienne sans vous ni d'utiliser les crédits en alternance (l'un à un cours, l'autre à un autre).

► Formule Zen (avec engagement 10 mois)

Paieement mensuel par prélèvement SEPA. Le premier mois est réglé par carte bancaire, puis un mandat SEPA est signé pour les mensualités suivantes. Les crédits sont rechargés automatiquement à date anniversaire. Les crédits non utilisés dans le mois sont perdus.

Formule	Prix/mois	Engagement
Zen – 4 crédits/mois	48 €	10 mois
Zen+ – 8 crédits/mois	88 €	10 mois

⚠ Engagement ferme de 10 mois : il n'est pas possible d'interrompre le prélèvement avant le terme. Au-delà des 10 mois, la formule se renouvelle par tacite reconduction mensuelle et peut être résiliée à tout moment depuis votre espace membre.

► Formule Liberté (sans engagement)

Mêmes modalités de paiement SEPA que la formule Zen, mais sans engagement de durée. La formule se renouvelle automatiquement chaque mois et peut être résiliée à tout moment depuis votre espace membre ou l'application.

Formule	Prix/mois	Engagement
Liberté – 4 crédits/mois	58 €	Aucun
Liberté+ – 8 crédits/mois	98 €	Aucun

Article 3 – Ateliers & Stages

Les ateliers (ex. Voyage Sonore) et stages spéciaux sont hors formule d'abonnement et font l'objet d'une facturation séparée.

- Tarif atelier Voyage Sonore : 30 €
- Paiement en ligne à la réservation, ou par bon cadeau.
- En cas d'annulation de votre part : aucun remboursement ni report possible. Si vous ne pouvez pas venir, annulez votre place depuis le site de réservation et, si vous vous faites remplacer, prévenez le studio.

Article 4 – Modalités de Paiement

Paiement en ligne : directement depuis www.elsapilatesyoga.com (carte bancaire) Paiement sur place : en espèces uniquement (pas de terminal CB au studio) Formules mensuelles : prélèvement SEPA après le premier mois réglé en ligne

Pour un paiement en espèces, déposez votre règlement dans une enveloppe avec vos coordonnées (nom, prénom, formule choisie). Vos crédits seront activés dès réception.

Article 5 – Inscription et Espace Membre

Étape 1 – Créez votre espace membre

Connectez-vous sur www.elsapilatesyoga.com avec votre adresse e-mail habituelle. Cet identifiant sera utilisé pour toutes vos réservations, annulations et pour consulter votre historique.

Étape 2 – Choisissez et réglez votre formule

Sélectionnez et payez votre formule en ligne. Vos crédits sont immédiatement disponibles sur votre espace membre. Vous ne souhaitez pas payer en ligne ? Déposez votre règlement en espèces au studio pour activation.

Étape 3 – Réservez vos cours

Choisissez vos cours collectifs (hors ateliers spéciaux) depuis l'application ou le site web. Il est possible de réserver jusqu'à plusieurs semaines à l'avance, ou le jour même selon les places disponibles.

Étape 4 – Complétez le formulaire de santé

Le questionnaire de santé CERFA N°15699*01 vous sera demandé lors de votre première réservation. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, un certificat médical de non contre-indication sera exigé avant toute participation aux cours.

Article 6 – Conditions d'Annulation

► Plus de 24h avant le cours

Annulez depuis votre espace membre (application ou site web). Votre crédit est intégralement restitué et pourra être utilisé ultérieurement. En cas de problème de connexion exceptionnel, envoyez un SMS au 06 93 85 46 25 ET un mail à elsa.pilates.yoga@gmail.com.

► Moins de 24h avant le cours

⚠ **Le crédit est automatiquement déduit et ne peut être ni récupéré ni remboursé. Exemple : pour un cours le mardi à 18h30, l'annulation doit intervenir avant le lundi 18h29.**

Merci d'annuler votre place le plus tôt possible, même moins de 24h avant, afin de libérer la place pour d'autres élèves en liste d'attente.

► Ateliers et stages

En cas d'impossibilité d'assister à un atelier ou un stage, vous pouvez vous faire remplacer par la personne de votre choix, sous réserve d'en informer le studio au préalable. Aucun remboursement ni report n'est possible.

Article 7 – Arrêt Maladie

En cas d'arrêt maladie supérieur à 15 jours consécutifs, des solutions peuvent être proposées sur demande et sur présentation d'un arrêt maladie valide (daté, tamponné par un médecin, précisant l'inaptitude à la pratique d'une activité physique de type fitness, pilates ou yoga). La date de l'arrêt doit correspondre à la date de la demande faite en mail .

- **Formules Liberté / Liberté+ : suspension de l'abonnement pour la durée de l'arrêt et remboursement au prorata des jours restants. Formule : (Montant TTC / 30 jours) × nombre de jours restants.**
- **Carnets de cours : remboursement au prorata des séances restantes si la fin de validité intervient dans les 30 jours suivant le début de l'arrêt ET si le carnet contient plus de 3 séances restantes. Formule : (Montant TTC du carnet / nombre de séances) × séances restantes.**
- **Formules Zen / Zen+ : les prélèvements continuent jusqu'au terme prévu. En revanche, sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la reprise, la validité du carnet sera prolongée du nombre de jours d'arrêt. Aucun remboursement ne sera effectué sur ces formules.**

Un certificat médical de non contre-indication à la reprise d'une activité sportive sera demandé avant tout retour en cours.

Article 8 – Règlement Intérieur

L'inscription au studio et tout achat en ligne valent acceptation des présentes CGV et du règlement intérieur.

- Accès pieds nus ou en chaussettes dans les studios. Les chaussures doivent être retirées à l'extérieur et rangées hors des couloirs (c'est une issue de secours à St Pierre).
- Téléphones portables et montres connectées éteints pendant toute la durée du cours.
- Sacs et affaires personnelles rangés dans les casiers prévus à cet effet.
- Aucune consommation de nourriture dans les studios.
- Ponctualité obligatoire : les cours débutent à l'heure. Arrivez idéalement 5 à 10 minutes avant. En cas de retard, l'accès peut être refusé si le cours est déjà commencé ; dans ce cas, le crédit est déduit sans possibilité de report ou de remboursement.
- Le matériel mis à disposition (tapis, reformer, etc.) doit être utilisé avec soin et désinfecté après usage.

- Pour les cours extérieurs, munissez-vous de votre propre tapis et d'une serviette.
- L'encadrement peut être assuré par un(e) remplaçant(e) en cas d'absence de l'enseignant(e) habituel(le). Certains horaires peuvent être modifiés ou certains cours annulés en fonction de la météo ou du contexte (cyclone, etc.).

Article 9 – Contact & Horaires d'Accueil

Téléphone / SMS : 06 93 85 46 25 Email : elsa.pilates.yoga@gmail.com Horaires : lundi au vendredi, 9h – 17h Privilégier le SMS ou l'email. Ne pas laisser de message vocal. Indiquez toujours vos nom, prénom et email dans vos SMS afin d'être recontacté(e) s'il vous plaît.

Article 10 – Accès aux Lieux

► Studio Saint-Pierre

Sur GPS : « Mondial Parebrise » ou « ADM Location ». Passez entre les deux commerces sous le porche et gardez-vous dans le parking situé à l'arrière de la rue Principale. Le panneau « réservé bâtiment Adélaïde » indique également les zones de parking accessibles. Depuis le parking, prenez les escaliers sur la gauche et suivez les flèches.

► Studio Reformer Saint-Leu

Sur GPS « 65 rue Pierre Deguignée 97424 St Leu ». **Repères** : Immeuble Caravelle, **2 min au-dessus du Leclerc Portail** — cherchez l'arrêt de bus et les pots de fleurs colorés, le local est juste derrière, en rez-de-chaussée. **Stationnement** : de nombreuses places dans le quartier et sur les parkings alentour.

► Yourtes en Scène (Saint-Leu)

Sur GPS : « Association Yourtes en Scène, 103 RN1 ». Gardez-vous sur les anciens arrêts de bus. La yourte est face au radar tourelle sur la route en bord de mer.

► Plage Sud (Saint-Leu)

Sur GPS « Gendarmerie St Leu » ou rue du Lagon côté gendarmerie. Parking : face à la gendarmerie (le plus proche) ou Parking du Four à Chaux. Point de rendez-vous : côté mer, sous les arbres, entre le terrain de beach-volley et les jeux d'eaux — entre les deux parkings. Nous ne sommes pas pile en face de la gendarmerie.

Article 11 – Questionnaire de Santé

Conformément à l'arrêté du 20 avril 2017 (JO du 4 mai 2017), chaque élève doit compléter le questionnaire de santé CERFA N°15699*01 :

- Réponse NON à toutes les questions : aucun certificat médical n'est requis.
- Réponse OUI à au moins une question : un certificat médical de non contre-indication à la pratique du pilates, du yoga ou de l'activité choisie est obligatoire avant toute participation.

Les réponses formulées relèvent seules de la responsabilité de l'élève. Sans questionnaire complété ni certificat si requis, la participation aux cours ne peut débiter ou engager la seule responsabilité du participant.

Article 12 – Foire Aux Questions

Question fréquente : différence entre yoga et pilates

Les deux travaillent la respiration et le corps, mais :

- Respiration différente (pilates : thoracique ; yoga : partout).
- Séries et postures différentes.
- Beaucoup plus de travail au sol en pilates.
- Le pilates est proche d'une gym douce, avec gainage, abdominaux et étirements.
- Relaxation en fin de cours de yoga.
- Plus de postures d'équilibre, d'ouverture et de torsion en yoga.
- Les professeurs sont différentes.

FAQ générales

? Age : Est-ce que mon ado peut venir ?

→ Oui les pré-adolescents et adolescent sont bienvenu.es accompagné.es d'un adulte .

? C'est possible de payer en plusieurs fois ?

→ Oui uniquement sur les carnets de cours en règlement CB depuis le site internet. Il y a des frais supplémentaires pour cette facilité de paiement.

? Comment inviter une personne avec moi ? Elle paie ? C'est gratuit ?

→ Oui : avec chaque formule vous pouvez inviter une personne par mois. Elle ne paie pas, et ce n'est pas gratuit : votre forfait est débité d'un crédit pour les cours au sol et deux crédits pour les cours Regormer.

→ Si vous voulez inviter + de une personne par mois : oui c'est possible, vous vous inscrivez sur 1 cours et vous pouvez inviter sur ce même cours autant de personnes que vous voulez en réglant une séance à l'unité. (Si ces personnes sont nouvelles, nous vous conseillons de les rediriger sur l'application ou notre site web avec une formule découverte qui sera moins chère, dans ce cas c'est à la personne de s'inscrire elle-même et de régler)

→ Il n'est pas possible d'inviter une personne sur un cours auquel vous n'assistez pas. Dans ce cas, offre lui une carte cadeau_

? Puis-je réserver un cours qui a lieu après la date d'expiration de ma formule ?

→ Oui, c'est possible. Ce qui compte, c'est la date à laquelle vous **effectuez votre réservation**, et non la date du cours lui-même. Tant que votre formule est encore valide au moment où vous réservez, vous pouvez choisir n'importe quel cours ouvert à la réservation — même si ce cours a lieu après l'expiration de votre formule.

Exemple : si votre formule expire le 31 juillet, vous pouvez réserver le 30 juillet un cours prévu le 5 août. **En résumé :**

- ☒ La réservation doit être faite avant l'expiration de votre formule
- ☒ La date du cours peut être postérieure à l'expiration
- ☒ Il n'est pas possible de réserver un cours une fois votre formule expirée

? Est-ce que je peux faire les cours de Pilates ET de Yoga sur ma carte ?

→ Oui, tous les abonnements par crédits sont multicours : même si vous avez l'habitude de venir sur un seul créneau, vous pouvez venir sur tous les créneaux, à Saint-Pierre et à Saint-Leu.

? Je veux faire 2 cours par semaine (1 régulier + 1 à définir), quel abonnement choisir ?

→ Venez autant de fois que vous le souhaitez dans la semaine : prenez l'abonnement que vous voulez. Pour 1 à 2 cours hebdomadaires, l'abonnement mensuel 8 cours ou le carnet de 30 cours seraient les meilleures options.

? J'ai oublié mon tapis, est-ce que je peux tout de même participer ?

→ Il y a des tapis à prêter dans la salle en cas d'oubli — il faudra le désinfecter à la fin du cours (produits sur place). Pensez à prendre votre tapis la prochaine fois. Pas de tapis pour les cours extérieurs : venez avec votre tapis + serviette.

? Est-ce que je peux payer une partie de mon abonnement en espèces ?

→ Oui, il faut payer la totalité et mettre le règlement dans une enveloppe avec vos coordonnées. Une fois le règlement déposé, nous rajouterons votre forfait sur votre compte (le jour J ou attendre quelques jours).

? Comment annuler ou réserver un cours ?

→ Sur l'application (le plus pratique) ou sur le site web, dans l'espace membre. En cas de problème de connexion, envoyer exceptionnellement un SMS au 0693 85 46 25 et un mail à elsa.pilates.yoga@gmail.com.

? Jusqu'à quand puis-je réserver mon cours ?

→ Jusqu'à la dernière minute s'il y a de la place, sur le site web ou l'application (attendre le message de confirmation). Les cours sont programmés à l'avance ; possibilité de réserver plusieurs semaines en avance.

? Est-ce que je peux utiliser ma formule le week-end ?

→ Oui, sauf pour les ateliers spéciaux qui sont à régler à part.

? Si j'annule le matin pour le soir, mon cours est-il perdu ?

→ Oui, car à moins de 24h à l'avance, tout cours annulé est automatiquement décompté. Nous ne jugeons pas les raisons d'annulation (gastro, enfant malade, retard au travail, urgence, maladie, etc.) — seul le moment où vous décommandez compte.

? Si je viens avec un(e) ami(e), doit-il/elle réserver ? Puis-je lui offrir un cours sur ma carte ?

→ Oui, tout le monde doit réserver : vous pouvez inviter 1 personne par mois sur votre abonnement, ou régler une séance à l'unité pour elle. Idéalement, demandez-lui de réserver via le site avec ses propres coordonnées : il/elle pourra bénéficier du tarif découverte si c'est sa première fois. Avec un carnet Duo, vous pouvez inscrire votre ami(e) en invité(e).

? Je suis inscrit(e) en liste d'attente, comment savoir si ma place va se libérer ?

→ Avec un espace membre sur l'application ou le site web : dès qu'un élève annule, les places sont redistribuées automatiquement. Vous recevez un mail ou une notification pour réserver — pensez à activer les notifications sur l'application.

QUESTIONNAIRE DE SANTE



Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐

Les réponses formulées relèvent seules de la responsabilité de l'élève.

Questionnaire de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive à JO du 4 mai 2017

Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions : il n'y aura pas de certificat médical à fournir. En revanche, si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions, il faudra fournir un certificat médical et consulter un médecin en lui présentant ce questionnaire.

Volet à remettre au Studio (ne pas découper)

Je soussigné(e) (Nom, prénom)

atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du **questionnaire de santé CERFA N°15699*01** publié par l'arrêté du 20 avril 2017, lors de la demande d'adhésion aux cours de Pilates et Yoga chez Elsa Pilates Yoga :

À, le

Signature :